

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le programme de fidélité Nielsen est réservé aux clients Nielsen qui ont choisi d'adhérer au programme. Chaque bénéficiaire possède un seul compte de points fidélité enregistrant les mouvements de points.

Mode d'attribution des points :

4 points pour 10 € d'achat.

du 01/01/2021 au 31/12/2021

5 000 € de CA = 2 000 points

du 01/01/2021 au 31/12/2021

11000 € de CA = 4 400 points

Les points peuvent être cumulés sur 2 années de CA.

Le nombre de points attribué est arrondi à l'unité inférieure lorsque la décimale en Euros est strictement inférieure à 0,5 et à l'unité supérieure lorsque la décimale est supérieure ou égale à 0,5.

Exemple :

104 € = 42 points

105 € = 42 points

106 € = 42 points

L'attribution des points n'est effective que **lorsque les factures correspondantes sont réglées en totalité**. Les avoirs émis sur une facture viennent en déduction du compte point suivant la règle précitée. Les mouvements et le solde de points figurent sur toutes vos factures et sont consultables sur le site **pro.nielsendesign.fr**

Chaque bénéficiaire peut connaître son solde de points fidélité et procéder à l'échange de ses points contre des cadeaux dans les conditions indiquées ci-après :

Durée de validité des points :

Les points ont une durée de validité de 2 ans à compter du premier point acquis. Au delà de 2 ans, les points non utilisés sont supprimés.

Fréquence des prises de commande :

Vous pourrez passer vos commandes et échanger vos points en cadeaux deux fois dans l'année. Ces dates vous sont transmises en même temps que le catalogue.

Conditions d'utilisation des points :

Les points comptabilisés sur le compte de points sont strictement personnels. Ils ne sont pas transférables, cessibles, cumulables avec d'autres points obtenus sur un autre compte ou transmissibles pour quelque raison que ce soit.

Les points comptabilisés n'ont pas de valeur monétaire et ne peuvent jamais donner lieu à une conversion en euros. Les cadeaux proposés aux bénéficiaires figurent dans le catalogue cadeaux. La conversion de points en cadeaux est irréversible. En cas de rupture de stock du ou des cadeaux sélectionnés, Nielsen précise au moment de la commande si un réapprovisionnement est envisagé. Si le réapprovisionnement n'est pas envisagé, le bénéficiaire indiquera un autre choix.

Modifications ou arrêt du programme de point de fidélité :

A tout moment, Nielsen se réserve le droit de modifier ou d'arrêter le système de points de fidélité sans avoir à motiver sa décision.

Dans ce cas, les bénéficiaires du programme de fidélité seront informés par courrier des modifications ou de l'arrêt du système. Cet arrêt donnera lieu au remboursement du montant de l'adhésion au prorata du nombre de mois restant sur l'année. Les points acquis durant la période seront à transformer en cadeaux lors de la session de commande suivant l'arrêt du programme de fidélité.

Conséquence de résiliation sur le programme de fidélité :

En cas de résiliation du programme de fidélité, l'attribution des points est arrêtée au dernier jour du mois précédent la date de résiliation. Après la résiliation l'adhérent au programme de fidélité bénéficie de ses points jusqu'à la prochaine session de commande suivant l'arrêt. La résiliation n'ouvre droit à aucun remboursement de l'abonnement annuel.